



La Maison des aînés
de Saint-Timothée inc.

CHSLD

Rapport annuel du directeur général

2023-2024



Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise	Maison des Aînés de Saint-Timothée Inc.
Adresse	1, rue des Aînés
Ville	Salaberry-de-Valleyfield
Code postal	J6S 6M8
Téléphone	450-377-3925
Télécopieur	450-377-3490
Permis du MSSS	1104-4831
Directeur général	Mario Ladouceur

Syndicat	Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES)
Accréditation	No : AM-2000-9721
Affiliation	FTQ – Section local 298
Représentants syndicaux	Nathalie Glaude/Maxime Sauvé

Notre vision

Notre désir le plus grand est d'offrir à notre clientèle :

1. Un milieu de vie substitut sécuritaire, de qualité et chaleureux;
2. Un ensemble de services et d'expertise répondant bien à ses besoins et à sa sécurité;
3. Un établissement qui est en mesure de reconnaître ses limites mais qui n'hésite pas à s'associer à des experts pour accroître ses connaissances en matière de bonne pratique ;
4. Un milieu d'hébergement avec des unités de petite taille se rapprochant du milieu familial qui offre un aménagement physique adapté aux besoins de la clientèle et possède l'équipement clinique et informationnel nécessaire ;
5. Un endroit où il fait bon vivre et où le respect, l'écoute, la participation du résident, la participation de la famille et le savoir-être du personnel en sont les principales valeurs;
6. Des loisirs adaptés aux préférences et aux capacités de chacun ;
7. Des repas équilibrés respectant les goûts, les diètes et les particularités ;
8. Un milieu ouvert aux acteurs communautaires de la région : pastorale, bénévolat, stagiaires et milieu scolaire.

Nos valeurs

La Maison des Aînés de St-Timothée Inc. développe et reconnaît les valeurs suivantes :

Les valeurs guidant la gestion, les interventions et les services offerts dans notre établissement sont :

- Le respect de l'intégrité et de l'expression du résident
- La protection du résident
- La participation du résident
- Le respect de la dignité du résident
- Le respect de l'intimité du résident
- La reconnaissance de l'importance des liens avec la famille et les proches
- L'humanisation des services
- L'actualisation de ses capacités et compétences
- Le respect de la confidentialité des informations

L'engagement

La capacité d'assumer pleinement ses responsabilités et d'être au service de la clientèle dans un esprit éthique, d'actualiser ses mandats et de les mener à terme, et d'être imputable des résultats ainsi produits.

La collaboration

La capacité de travailler ensemble incluant les résidents et/ou leurs représentants dans la convivialité, le respect, la collaboration et la complémentarité.

Ces valeurs guident nos actions, nous incitent au dépassement et inspirent nos pratiques cliniques et de gestion.

Mot du directeur général

C'est avec enthousiasme que je vous présente notre rapport annuel 2023-2024 dans lequel vous retrouverez les réalisations de la Maison des Aînés de Saint-Timothée et les défis que nous devons relever. Ce rapport permet de témoigner des efforts investis par notre organisation dans l'objectif d'offrir un milieu de vie, des services sécuritaires et des services de qualité à nos résidents.

La dernière année fut une période fort chargée. En effet, nous avons reçu en novembre 2023 la visite de l'équipe d'Agrément Canada. Cette démarche vise l'excellence des soins et des services et s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et des services.

À la suite de cette visite, nous avons obtenu la mention d'établissement agréé. Cependant, cela est accompagné de recommandations et de rectificatifs que nous avons entrepris dès la réception de ceux-ci.

Le 7 février 2024, notre établissement a reçu deux visiteurs du MSSS dans le cadre des visites d'évaluation de la qualité des milieux de vie en CHSLD. Les recommandations des visiteurs ont évidemment été prises en compte, bien que notre milieu ait été qualifié de non-préoccupant. Certaines des recommandations étaient déjà en cours de réalisation avant la visite. Une reddition de compte est prévue pour le 7 novembre 2024.

En lien avec notre futur conventionnement, le MSSS nous a accordé un nouveau poste de cheffe d'unité d'hébergement. Celui-ci est maintenant occupé par Mme Kathleen Charland.

Dès le retour du congé parental de Roxanne Demers notre responsable des soins infirmiers, en janvier 2025, vous pourrez constater une présence accrue sur les unités de la nouvelle cheffe d'unité en hébergement. Son rôle consiste entre autres, à maintenir et rehausser la qualité des soins et des services prodigués à nos résidents.

Concernant le futur conventionnement prévu d'ici juin 2025, laissez-moi vous résumer de quoi il s'agit. En fait, au moment où l'établissement est déclaré conventionné par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux certaines règles et obligations vont changer.

Le MSSS financera entièrement les salaires et avantages de nos employés au même titre que ceux du réseau public. Le MSSS allouera aussi un budget de fonctionnement pour l'établissement. Des redditions de compte en regard des heures travaillées de tous nos employés et de notre budget de fonctionnement devront être produites.

L'avantage majeur pour nous est probablement la rétention du personnel, les salaires et avantages étant identiques au réseau public.

Je tiens à souligner l'excellente collaboration que nous avons de la part du syndicat représentant nos employés. Particulièrement de la représentante locale, Mme Nathalie Glaude pour qui la sécurité et le bien-être des résidents sont tout aussi importants que ceux des employés qu'elle représente.

Je vous souhaite une agréable lecture et j'espère que ce rapport annuel saura vous intéresser.

Le directeur général

Mario Ladouceur

Déclaration de fiabilité.

Les résultats et l'information contenus dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur l'exactitude, l'intégralité et la fiabilité des données, de l'information et des explications qui y sont présentées.

À ma connaissance, l'information présentée dans ce rapport 2023-2024 de la Maison des Aînés de Saint-Timothée, est fiable, et cette information correspond à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2024.

La Maison des Aînés de Saint-Timothée en bref

La Maison des Aînés de St-Timothée Inc. est une société par actions qui détient un permis, depuis 1994, du Ministère de la Santé et des Services Sociaux, de Centre d'hébergement et de soins de longue durée non conventionné. Une entente de service pour un total de 64 lits lie le CISSMO et la Maison des Aînés de Saint-Timothée Inc.

L'établissement accueille une clientèle adulte et majoritairement des personnes âgées présentant des déficits physiques, des déficits cognitifs et/ou une situation sociale précaire nécessitant une prise en charge. Il s'agit d'un milieu de vie convivial, où sont dispensés des services d'hôtellerie, d'assistance aux activités de la vie quotidienne, d'assistance aux activités domestiques, des soins infirmiers et médicaux, des loisirs adaptés ainsi que divers services professionnels.

Notre équipe de gestion

Notre établissement est dirigé par une petite équipe. Ce qui a l'avantage d'offrir une gestion proche de ses résidents, des proches aidants et des employés. En voici la composition :

- Marielle Levasseur, propriétaire
- Mario Ladouceur, directeur général
- Roxanne Demers, directrice des soins infirmiers (actuellement en congé parental)
- Kathleen Charland, récemment nommée Cheffe d'unité d'hébergement

En support administratif :

- Johanne Lefebvre, adjointe administrative et responsable des ressources humaines
- Joanie Dubois, adjointe administrative et responsable de la comptabilité
- Chloé Sénécal, adjointe administrative aux soins et responsable des horaires
- Annie Boulerice, technicienne en nutrition et responsable des services alimentaires

Service médical :

- Dr Jean-François Désilets, médecin

Activités de l'établissement 2023-2024

Voici les principales réalisations de la Maison des Aînés de Saint-Timothée en 2023-2024.

- Négociation avec le comité d'harmonisation du MSSS en lien avec le conventionnement de La Maison des Aînés de Saint-Timothée;
- Présences accrues aux différentes réunions et assemblées de notre association provinciale concernant notre dossier de conventionnement (AELDPQ);
- Travaux en lien aux recommandations et obligations découlant des visites d'agrément et d'évaluation de la qualité des milieux de vie en CHSLD;
- Travaux concernant le plan d'action en vue du conventionnement;
- Ajout d'un poste de chef d'unité d'hébergements;
- Poursuite des travaux de la mise à jour majeure du système d'alarme incendie;
- Planification des formations en mesures d'urgence prévue pour juillet 2024;
- Planification des rénovations au bâtiment à faire en 2024-2025;
- L'installation d'une chambre sensorielle ;
- Poursuite du plan de formation aux employés ;
- Création et mise en place des audits concernant : l'approche relationnelle, conformité des activités repas et des diverses activités en lien avec la prévention et le contrôle des infections;
- Le CISSSMO a mis fin au programme d'hébergement temporaire. Les quatre places allouées à ce programme ont été retransformées en hébergement permanent en février 2024.

Ressources humaines de l'établissement

Les ressources ci-bas mentionnées ne tiennent pas compte de la main d'œuvre indépendante.

Soins :

Directrice des soins infirmiers	1
Chef d'unité en hébergement	1
Infirmière	4
Médecin	1
Infirmière auxiliaire	5
Préposée aux bénéficiaires	42
Éducatrice spécialisée	1
Kinésologue	1
Ergothérapeute	1
Technicienne en nutrition	1
Nutritionniste	1
Travailleur social	1
Animatrice en loisirs	1

Administration :

Directeur général	1
Adjointe administrative	3

Autres services :

Service alimentaire	12
Service entretien	10
Buanderie	6

Services	2023-2024
Animation – nombre d’heures (Nombres d’heures travaillées MDA)	1770
Ergothérapie (Nombres d’heures travaillées MDA)	800
Kinésologue (Nombres d’heures travaillées MDA)	1750
Nutritionniste (Nombres d’heures travaillées MDA)	384
Intervenant sociale (Nombres d’heures travaillées MDA)	700

Quelques données statistiques sur notre clientèle

2023-2024	
Moyenne d’âge	81
Variation d’âge	53 à 98
Nombre de résidents – Autonomes	0
Nombre de résidents – En perte d’autonomie	64/64

Taux de roulement de la clientèle*

Admissions	Départs	Décès
77	49	28

*Le taux élevé de roulement est dû en grande partie aux 4 places d’hébergement temporaire.

Description de la clientèle au 31 mars 2024

Mobilité physique	2023-2024/ 64 résidents
→ Se déplaçant avec marchette	12
→ Se déplaçant en fauteuil roulant	20
→ Se déplaçant avec canne	0
→ Se déplaçant avec aide d'une autre personne	32
→ Nécessite un appareil de levage (Lève-patient/verticalisateur)	39
Aptitudes intellectuelles	
→ Diagnostiqués Alzheimer	20
→ Diagnostiqués démence ou confus (orientation temps espace/mémoire)	28
Incontinence	
→ Incontinent occasionnellement (jour, soir, nuit)	34
→ Incontinents totale (jour, soir, nuit)	14
→ Résidents capables de se changer	10
→ Résidents qui se font changer (diurne ou nocturne, parfois paradé)	47
→ Nombre de changements de culottes fait par jour	5
Médication	
→ Administration de la médication	64
Soins d'hygiène / bains	
→ Requiert assistance pour le bain (entrée et sortie)	64
→ Nécessite bain complet	64
Alimentation	
→ Se font servir régulièrement leur cabaret à leur chambre	10
→ Requièrent de l'assistance pour manger (couper les aliments.)	25
→ Se font nourrir (aide complète alimentation)	16

Formation des employés :

La Maison des Aînés de Saint-Timothée accorde de l'importance au développement des connaissances et des aptitudes de ses employés.

Nous avons mis l'emphase sur les formations axées sur la clientèle et la sécurité. Nous avons l'accès à la plateforme : Environnement numérique d'apprentissage (ÉNA) du MSSS ce qui nous permet d'offrir de nombreuses formations à tous nos travailleurs. Citons en exemple : Reconnaître et dénoncer la maltraitance, la prévention et le contrôle des infections, les symptômes psychologiques et comportementaux de la démence. Ces formations se poursuivront en 2024-2025 et sont obligatoires pour les nouveaux employés. Nous avons aussi requalifié l'ensemble du personnel aux soins pour la formation PDSP.

Comité des usagers

Le comité des usagers est de nouveau en place. Il est composé de trois membres de famille:

- Mme Manon Massé, présidente
- M. Gaston Doucet, vice-président
- Mme Cécile Paquette, secrétaire-trésorière

Comité du Milieu de vie

Ce comité est à remettre en place d'ici décembre 2024, en collaboration avec nos divers services et du comité des usagers.

La qualité et la sécurité des soins et services :

Notre comité de gestion des risques a pour but d'analyser les événements indésirables et d'en éviter la récurrence. Le comité s'est réuni à quatre reprises en 2023-2024.

Année	2022-2023	2023-2024
Nombre de chutes	180	442
Erreurs de médicament	50	77
Agressions, abus, harcèlement	30	44

Les hausses ne peuvent pas être toutes nécessairement attribuées aux nombres d'évènements plus élevés. À la suite des formations dispensées au personnel soignant, le fait de déclarer est maintenant un automatisme. Ce qui engendre une hausse des incidents/accidents déclarés, qui à notre avis est une bonne pratique.

Traitement des plaintes :

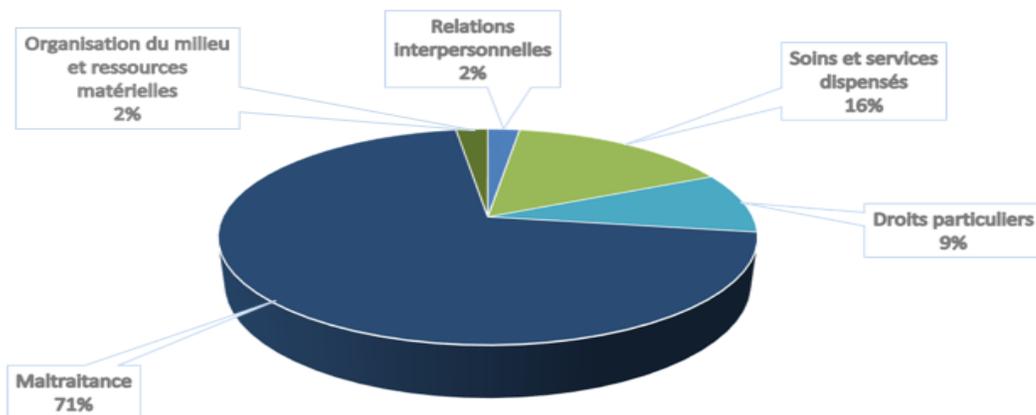
L'article 33 de la loi sur les services de santé et les services sociaux définit la responsabilité et les fonctions de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services. Considérant l'entente de service avec le CISSSMO, la commissaire aux plaintes du CISSSMO est mandatée pour le suivi des plaintes provenant de notre clientèle.

Nous avons reçu deux plaintes à traiter avec la commissaire aux plaintes durant l'année.

25- Tableau : Portrait du nombre de dossiers conclus pour l'année 2023-2024

Type de dossiers	Nombre de dossiers	Nombre motifs
Plaintes	2	47
Interventions	34	
Assistances	3	
TOTAL	39	47
Dossiers au Protecteur du citoyen	0	0
Signalements et dossiers ayant au moins un motif en maltraitance (traités en plaintes ou interventions)	29	31

26- Graphique : Catégorie des motifs



*Statistiques tirées du rapport de la Commissaire aux plaintes et à la qualité du CISSSMO

Prévention et contrôle des infections

L'équipe de prévention et du contrôle des infections du CISSSMO avec qui nous travaillons en étroite collaboration, demeure disponible pour répondre à toutes nos interrogations et nous assure aussi un support en cas d'éclosion. La PCI offre à nos employés des capsules informatives qui ont eu lieu en 2023 :

Visite de la PCI pour capsules informatives aux employés :

5 juin 2023, 12 juillet 2023, 2 août 2023, 28 septembre 2023 et le 20 décembre 2023.

Aussi des audits de conformité non annoncés, liés aux bonnes pratiques de l'hygiène des mains, sont réalisés par l'équipe de la PCI.

Mesures d'urgence

Le plan des mesures d'urgence a été mis à jour. Des travaux de mise à jour du système d'alarme incendie ont débuté et se poursuivront en 2024-2025. Pour donner suite aux modifications du système, des formations seront dispensées au personnel en juillet 2024. Et ses formations seront offertes aux nouveaux employés et annuellement à l'ensemble des équipes.

Conventionnement de l'établissement

Le projet du gouvernement actuel de conventionner tous les CHSLD privés du Québec avant juin 2025 accapare beaucoup de notre temps. En effet, notre établissement devra s'arrimer au fonctionnement du réseau public et ce à plusieurs niveaux : comptabilité, gestion des ressources humaines, formulaires, rapports, reddition de compte.

Nos projets pour la période 2024-2025

- Mener à terme le projet de conventionnement de l'établissement ;
- Poursuivre les formations pour tout le personnel en incluant les services auxiliaires ;
- Terminer la mise à jour du système d'alarme-incendie ;
- Négociation de la convention collective ;
- Remettre en place les exercices d'évacuation en cas d'incendie, qui est prévu pour le début juillet 2024 ;
- Mettre en place les audits pour les services auxiliaires (buanderie, service alimentaire et entretien) ;
- Réduire au maximum l'utilisation de la main d'œuvre indépendante en vertu de la demande du MSSS ;
- Mise en place du Comité : Milieu de vie ;
- Mettre sur pied un comité de santé et sécurité au travail en collaboration avec le syndicat ;
- Maintenir les rénovations des chambres et des espaces communs ;
- Réfection de la toiture.